



Plan de Travail Biennal 2017-2018

« **Projet d'Accès au droit et à la justice** »

*Entre*

*Le Gouvernement de la République Togolaise*

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

## Plan de travail biennal révisé 2017-2018

Pays : TOGO

Projet : Appui à l'accès au droit et à la justice

**Résultat(s) de l'UNDAF :**

A l'horizon 2018, les capacités des institutions et acteurs à l'échelle nationale et locale sont améliorées pour la réduction des inégalités, la modernisation de l'Etat, la consolidation de la paix, de la démocratie et la promotion des droits de l'homme.

**Produit(s) attendu(s) du CP :**

Accès accru au droit et à la justice pour les couches défavorisées notamment les femmes et les jeunes.

**Partenaire de réalisation :**

Ministère de la justice et des relations avec les institutions de la république

**Parties responsables :**

Direction de l'accès au droit et à la justice

### Résumé

Le présent projet a pour objectif de contribuer à promouvoir l'accès au droit et à la justice des citoyens, en particulier des couches défavorisées, en vue du respect des droits fondamentaux des plus vulnérables, à travers la mise en œuvre d'un système d'aide juridique et juridictionnelle favorisant les groupes vulnérables et les plus démunis.

Plus spécifiquement, il vise à : (1) Opérationnaliser l'aide juridictionnelle via la mise en place de son cadre juridique et institutionnel, et la vulgarisation de la loi sur l'aide juridictionnelle de mai 2013; (2) Promouvoir l'accès à l'information juridique et judiciaire à travers la diffusion du guide du justiciable, les bureaux d'accueil et d'orientation du justiciable dans les juridictions et les clubs juridiques dans les prisons; (3) Fournir une assistance juridique et judiciaire aux personnes vulnérables, en particulier aux femmes et aux jeunes grâce à la tenue d'audiences extraordinaires dans les juridictions; (4) Renforcer la protection judiciaire des personnes vulnérables au VIH-Sida à travers la formation des professionnels de justice ; (5) Renforcer les capacités de contrôle de la gestion et de la performance des juridictions par le soutien à l'Inspection des services judiciaires et pénitentiaires.

Les objectifs du projet sont appropriés pour accompagner les efforts du gouvernement en matière de promotion de l'Etat de droit, et dans un contexte marqué par l'inefficacité de l'appareil judiciaire et les faibles capacités de l'Etat à répondre aux besoins de protection ressentis par la population.

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution nationale (NEX) par le ministère de la Justice chargé des relations avec les Institutions de la République, en partenariat avec les organisations de la société civile oeuvrant dans le secteur judiciaire.

Période couverte par le Programme : 2014-2018

Composante du Programme : Gouvernance démocratique

Titre de l'intervention : Appui à l'accès au droit et à la justice

Code budgétaire : 00089505

Durée de l'intervention : 2 ans

Budget estimatif sur une base de 24 mois : 416'000 \$US

Budget 2017 : 188'500\$

Budget 2018 : 227'500\$

Ressources allouées : 416'000 \$US

- Gouvernement 0
- Budget ordinaire 416'000 \$US
- Autres sources
  - Donateur \_\_\_\_\_
  - Donateur \_\_\_\_\_
  - Donateur \_\_\_\_\_

Partie du budget non financée : \_\_\_\_\_

Approuvé (Ministère de la Justice) :

Kokouvi AGBET

Approuvé (PNUD) :



